PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Grille communale de densité en Nouvelle-Aquitaine au 1er janvier 2023

SIGENA

Réalisation : DREAL NA/MiCAT le 30/03/2023

N
O E
S

BRESSUIRE
CHÂTELLERAULT
PARTHENAY
POITIERS
MONTMORILLON
NIORT
LA ROCHELLE
GUÉRET
BELLAC
CONFOLENS
ROCHEFORT
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
AUBUSSON
ROCHECHOUART
LIMOGES
SAINTES
COGNAC
ANGOULÊME
NONTRON
USSEL
JONZAC
LESPARRE-MÉDOC
TULLE
PÉRIGUEUX
BLAYE
BRIVE-LA-GAILLARDE
LIBOURNE
BORDEAUX
SARLAT-LA-CANEDA
BERGERAC
ARCACHON
LANGON
MARMANDE
VILLENEUVE-SUR-LOT
AGEN
NÉRAC
MONT-DE-MARSAN
DAX
BAYONNE
PAU
OLORON-SAINTE-MARIE

0 25 50
Kilomètres

Typologie

- Grands centres urbains ("cities")
- Centres urbains intermédiaires
- Ceintures urbaines
- Petites villes
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.
L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas simplement liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs), elle prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface.
Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne s'appuie sur le découpage du territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « taches » ou « clusters ». Chaque commune est ensuite affectée dans une catégorie en fonction de la part de la population communale comprise dans les différents types de cluster.
Les données de population sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018)

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express®
Source(s) donnée(s) : INSEE / FIDELI 2018